

vobis sit perpetuo protectrix et auxiliatrix, utque in vestris Diocesis-
bus fidei et justitiæ fructus in dies feliciter augeantur, ac in pignus
præcipuæ dilectionis nostræ Apostolicam Benedictionem vobis,
Venerabiles Fratres, singulis universis, ac gregibus uniuscujusque
vestrum curæ concreditæ, peramanter in Domino impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum die 23 Decembris, An. 1874,

Pontificatus Nostri Anno Vicesimonono,

PIUS PP. IX.

A NOS VÉNÉRABLES FRÈRES ALEXANDRE, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC ET
LES AUTRES EVÊQUES DU CANADA.

PIE IX. PAPE.

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Il Nous a été bien doux d'apprendre, par vos lettres si pleines
d'affection, comment un même esprit de charité et de religion vous a
réunis pour célébrer la mémoire deux fois séculaire de l'érection du
Siège de l'Eglise de Québec. Cette grande solennité a eu pour but
d'adresser vos vœux reconnaissants à l'auteur de tout bien, à ce Dieu
qui a répandu sur vous et sur votre pays l'abondance de ses inépuisables
bénédictions. Et ce qui ajoute à Notre consolation, c'est de voir
que l'admirable exemple de votre piété a donné l'essor aux sentiments
religieux de votre peuple : lui aussi a cru de son devoir d'exprimer la
ferveur de sa foi aux éans de la vôtre, pour glorifier la Bonté de Dieu.
C'est donc un besoin de Notre cœur, Vénérables Frères, de vous pré-
senter nos arduentes félicitations en Notre Seigneur. Et puisqu'à
l'occasion de votre grande fête, vous avez bien voulu réitérer l'expres-
sion de votre dévouement envers le Saint-Siège, Nous désirons vous
faire savoir que ce témoignage de votre cœur dilate en nous l'ardeur de
cette charité que Nous vous prodiguons à tous et à de si justes titres.
Nous n'avons pas, en effet, seulement à contempler la grandeur du